

**Réforme du lycée : une « individualisation des parcours » ?...  
→ inégalités et spécialisation précoce ←**

- Des séries générales supprimées.
- Des « parcours » fondés sur des choix de « spécialités ».
- une orientation sans aucun financement du ministère

► **Une orientation plus restrictive !** Les séries permettaient aux élèves de garder un large spectre d'enseignements tout en se spécialisant « par addition », en approfondissant une discipline. Dans le lycée Blanquer, on abandonne plus de disciplines en fin de 2nde, et on se spécialise « par soustraction » en terminale. C'est un système encore plus cloisonné et sans « droit à l'erreur » que le lycée actuel ! Où est le progrès ?

► **Une hyper-spécialisation trop précoce !** Le lycée Blanquer suppose des élèves qui, en fin de 2nde, connaissent déjà leur orientation post-bac (avec les critères très opaques de Parcousup) pour choisir leurs spécialités ! En réalité, les élèves ont besoin de temps pour découvrir, hésiter, changer d'avis... Le lycée Blanquer veut les priver de ce temps !

► **Un lycée plus inégalitaire !** L'offre de formation n'est plus la même sur l'ensemble du territoire, le choix des spécialités n'est donc pas le même pour tous les élèves, c'est loin de la liberté de choisir avancée par le ministre. Le « libre choix », c'est aussi une prime aux familles qui sont les plus « initiées » aux subtilités et complexités du système scolaire.

**Réforme du lycée : un suivi impossible des élèves**

- Les professeur-e-s ne peuvent plus assurer un suivi individualisé des élèves
- Moins de professeur-e-s

► **Explosion des classes :** Les élèves ne sont ensemble que dans les matières du tronc commun mais en spécialité, ils/elles sont regroupé-e-s avec des élèves de toutes les classes de première. Cela empêche les professeur-e-s de spécialité de suivre les élèves en conseil de classe, en réunion parents professeur-e-s, de communiquer facilement sur les difficultés de l'élève (puisque dans un groupe de spécialité, il y a des élèves de toutes les classes de première ayant chacun leur prof principal), de faire des sorties en lien avec la spécialité (sans impacter toutes les classes de première du lycée).

► **7000 suppressions de postes !** La baisse des horaires, l'élargissement du tronc commun et le passage de 3 disciplines de spécialité en 1ère à 2 en terminale (ce qui fera diminuer le nombre d'élèves dans chaque discipline), permettent de supprimer des postes, ! Il faut dire que pour le gouvernement, « le lycée coûte trop cher »...

**Réforme du bac : 50 % de contrôle local pour le bac !  
→ évaluation permanente et diplôme maison ←**

- 3 séries de « partiels » locaux entre la 1ère et la terminale.
- Les moyennes trimestrielles prises en compte pour le bac.
- 6 épreuves « finales »

► **Le bachotage permanent : 21 à 26 épreuves... au lieu de 12 !** Et le bac serait « simplifié », « allégé », et « moins stressant » pour les élèves ? En réalité, ils/elles seront en évaluation permanente (épreuves communes, épreuves finales, tous les devoirs...) et devront travailler des programmes complexes et aux contenus beaucoup plus chargés tout en ayant moins de temps pour progresser entre les évaluations, moins de temps de travail en petits groupes...

► **15 épreuves locales. La valeur du diplôme ? Celle de la réputation du lycée !**

Quelle sera la valeur du diplôme si le résultat final repose sur des épreuves choisies et corrigées localement ? La valeur du bac obtenu dans un lycée sera déterminée par sa réputation ! C'est la fin de l'égalité du diplôme sur tout le territoire. Quelles en seront les conséquences au moment de l'accès à l'enseignement supérieur via Parcousup ?

**Il n'est pas trop tard pour dénoncer cette « réforme »...**

Le ministre doit prendre en compte la réalité du terrain afin de reconstruire un lycée qui favorise la réussite de tous les élèves dans leur diversité et assurer un retour à un bac national avec des épreuves en fin d'année de terminale, laissant du temps aux élèves pour mener à bien leurs apprentissages.